

École des Hauts-Clochers

1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette

Conseil d'établissement- Ordre du jour

Date : 30 septembre 2026

Heure : 19h00

Lieu : JMT

1.	Ouverture	19h00
1.1	Mot d'ouverture	15 min
1.2	Adoption de l'ordre du jour 	
1.3	Intervention du public	
1.4	Adoption du procès-verbal 	
1.5	Suivi au procès-verbal	
1.6	Courrier reçu	

2	Formation du CÉ	19h15
2.1	Nomination d'un(e) secrétaire	25 min
2.2	Nomination d'un(e) président(e) d'élection	
2.3	Élection à la présidence du CÉ	
2.4	Élection à la vice-présidence du CÉ	
2.5	Élection du trésorier	
2.6	Nomination des membres de la communauté	
2.7	Dénonciation d'intérêt direct ou indirect	
2.8	Élection d'un parent au comité de parent	
2.9	Présentation de l'aperçu du contenu des rencontres	
2.10	Formation obligatoire pour les membres du CÉ Art. 53 et 459.5 Fiche 3	

3.	Décisions	19h40
3.1	Adoption du calendrier des séances 26-27 	5 min
3.2	Adoption des règles de régie interne du CÉ 	10 min
3.3	Adoption du budget du CÉ 	5 min
3.4	Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle- COPS 	5 min
3.5	Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières 	10 min

4.	Consultations	20h15
4.1	Photographie 27-28	5 min
4.2	Présentation du projet éducatif de l'école	10 min

5. Information		20h30
5.1	Information de la directrice	20 min
5.2	Information du personnel	
5.3	Information du Comité de parents	
5.4	Information de la présidence du CÉ	

6. Fermeture		20h50
6.1	Date de la prochaine rencontre	
6.2	Levée de l'assemblée	